



Rapport sur les comptabilités séparées au 30 juin 2021



BEKB

BCBE

Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1
Publication - banques**

Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
Case postale
3001 Berne
031 666 18 85

www.bcbe.ch
bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

Traduction

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

Concept et production

Stämpfli SA, Berne

Photographie

Lea Moser, Berne

© août 2021

Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 12 août 2021

Table des matières

Référence selon le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	6
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	7
LIQ1	Liquidités: informations sur le ratio de liquidités	8

Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

(en milliers de francs)

	a	c	e	
	30.6.2021	31.12.2020	30.6.2020	
Fonds propres pris en compte				
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2 555 270	2 548 367	2 540 000
1a	Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 555 270	2 548 367	2 540 000
2	Fonds propres de base (T1)	2 555 270	2 548 367	2 540 000
2a	Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 555 270	2 548 367	2 540 000
3	Fonds propres totaux	2 555 270	2 548 367	2 540 000
3a	Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 555 270	2 548 367	2 540 000
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)				
4	RWA	14 201 781	13 420 304	13 412 412
4a	Fonds propres minimaux	1 136 142	1 073 624	1 072 993
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)				
5	Ratio CET1 (%)	17,99	18,99	18,94
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	17,99	18,99	18,94
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,99	18,99	18,94
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	17,99	18,99	18,94
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17,99	18,99	18,94
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	17,99	18,99	18,94
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)				
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5% dès 2019) (%)	2,50	2,50	2,50
11	Ensemble des exigences en volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50	2,50	2,50
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,99	10,99	10,94
Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)				
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,00	4,00	4,00
12b	Volants anticycliques (art. 44a OFR) (%)	1	1	1
12c	Ratio cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80	7,80	7,80
12d	Ratio cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,60	9,60	9,60
12e	Ratio cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,00	12,00	12,00
Ratio de liquidités (LCR)				
13	Engagement global (CHF)	38 695 282	32 463 846	31 939 680
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,60	7,85	7,95
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	6,60	7,85	7,95
Ratio de liquidités (LCR)				
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8 585 064	7 475 093	6 935 046
16	Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 901 851	3 763 483	3 522 899
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	220,03	198,62	196,86

¹ En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars 2020 le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA 30.6.2021	RWA 31.12.2020	Fonds propres minimaux 30.6.2021
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	12 901 887	12 271 496	1 032 151
2 - dont déterminé selon l'approche standard (AS)	12 702 316	12 070 915	1 016 185
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	83 486	61 123	6 679
7b - dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	82 975	60 628	6 638
9 - dont déterminé par une autre approche (CCR)	511	495	41
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	16 590	17 377	1 327
14a Investissements dans des placements collectifs gérés - approche simplifiée	349 070	268 186	27 926
15 Risque de règlement	43 310	15 729	3 465
20 Risque de marché	39 291	22 674	3 143
21 - dont déterminé selon l'approche standard	39 291	22 674	3 143
24 Risque opérationnel	768 147	763 720	61 452
27 Total	14 201 781	13 420 304	1 136 142

Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

	1 ^{er} trimestre 2021		2 ^e trimestre 2021	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)				
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7 865 191	8 322 836
B. Sortie de trésorerie				
2	Dépôts de détail		16 636 444	1 532 303
3	- dont dépôts stables		4 112 966	205 648
4	- dont dépôts moins stables		12 523 479	1 326 655
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients		3 321 643	2 018 226
6	- dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale			
7	- dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)		3 321 166	2 017 749
8	- dont titres de créances non garantis		477	477
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés			
10	Autres sorties de trésorerie		2 506 334	406 388
11	- dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions		27 814	27 814
12	- dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues		25 086	25 086
13	- dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées		2 453 434	353 488
14	Autres engagements de financement contractuels		423 525	336 623
15	Autres engagements de financement conditionnels		184 291	9 215
16	Somme des sorties de trésorerie		4 302 755	3 950 909
C. Entrées de trésorerie				
17	Opérations de financement garanties (p.ex. reverse repos)		21 877	29 816
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes		392 570	126 632
19	Autres entrées de trésorerie		72 884	72 884
20	Somme des entrées de trésorerie		487 331	199 516
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7 865 191	8 322 836
22	Somme nette des sorties de trésorerie		4 103 239	3 743 484
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		191,68	222,33

Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1) suite

Commentaires sur le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sorties et d'entrées de trésorerie à 30 jours.

Le LCR minimum exigible de 100 % a été respecté. La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Le ratio de liquidités à court terme a été stable durant les trois premiers mois de l'année puis a progressivement augmenté durant le deuxième trimestre. Le remboursement de l'impôt anticipé ainsi que l'afflux de fonds de la Clientèle privée ont accru la part des HQLA détenus sous forme d'avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Le ratio est sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 100 %.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le calcul du LCR

ou pour l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité, n'a été effectuée.

Composition des actifs liquides de haute qualité

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 85 % d'actifs de la catégorie 1, dont 96 % sont des avoirs détenus auprès de la BNS. Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux centrales d'émission suisses.

Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont principalement refinancés par les fonds de la clientèle et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Pour une contrepartie, l'ensemble des engagements de financement non garantis a excédé, au cours du semestre sous revue, le seuil de 0,5 % de la somme de bilan.

Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte

des flux de trésorerie nets engendrés par les dérivés, escomptés sur la base d'échéances contractuelles. L'approche rétrospective est utilisée pour quantifier un éventuel besoin de liquidité accru en raison des fluctuations de valeur des dérivés. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,6 %); leur impact sur le LCR au cours de la période sous revue était minime.

Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5 % de la totalité des engagements inscrits au bilan. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

**« Le meilleur moyen
de prédire le futur,
c'est de l'inventer. »**

Alan Kay